

ÉCOCENTRE:

2125, CHEMIN JEAN-ADAM

SAINT-SAUVEUR

POUR INFORMATIONS 450-227-2451



Du 1^{er} avril au 30 novembre
l'écocentre est ouvert sept jours
sur sept de 8h15 à 16h45

Du 1^{er} décembre au 31 mars,
l'écocentre est ouvert les mardis,
jeudis et samedis, de 8h15 à
16h45

Quelles sont les matières acceptées à l'écocentre ?

- Les métaux (aluminium, cuivre, fer, acier);
- Les électroménagers;
- Les petits appareils électriques;
- Les déchets domestiques dangereux (peintures, solvants, produits nettoyants, etc)
- Les piles, téléphones cellulaires, cartouches d'encre et ampoules éco-énergétiques;
- Le matériel informatique et électronique;
- Les matières recyclables (papier, carton, contenants de verre, plastique et métal);
- Les pneus (non coupés et sans les jantes), bombes de propane et batteries d'autos;
- Les vêtements;
- Les branches (service gratuit de 15 minutes, offert les mardis et samedis (Le déchiquetage des branches doit être effectué par le préposé)

Matières acceptées, mais payantes (0,50 \$/pied cube) :

- Les matériaux de construction et de démolition (bois, bardeaux, briques, béton, etc.);
- Les résidus verts (rognures de gazon et feuilles mortes);
- Déchiquetage de branches si excède 15 minutes, frais de 10 \$ par tranche de 5 minutes. En dehors des journées de déchiquetage prévus, des frais de 0,50 \$/p.c. s'appliquent;
- Pneus avec jante 5 \$/pneu
- Pneus coupés 10 \$

Matières non acceptées :

- Les déchets domestiques;
- Les déchets dangereux industriels;
- Les meubles, matelas, divans et tapis;
- Les déchets de construction non triés

N'oubliez pas...

Vous devez présenter une preuve de résidence au préposé de l'accueil;

Vous devez trier vos matériaux dans les conteneurs appropriés

Le préposé de l'écocentre n'est pas tenu de trier et décharger vos matériaux;

Un conteneur mal trié peut être refusé par le récupérateur. Il sera alors redirigé vers le site d'enfouissement;